

PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> • Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à réaliser d'une façon permanente ou occasionnelle des travaux en hauteur et à utiliser un harnais de sécurité.
OBJECTIFS	<p>-Savoir identifier les EPI en prévention des risques de chute en dotation et connaître leur limite d'utilisation.</p> <p>-Connaître les modes opératoires définis par le chef d'établissement.</p> <p>-Savoir mettre en œuvre la protection individuelle antichute ou de retenue adaptée au poste de travail et s'assujettir aux points d'ancrages identifiés comme tels et validés par l'employeur.</p>
PROGRAMME	<p>THEORIE :</p> <p>Travaux en hauteur et sécurité Contexte réglementaire • Accidents et causes d'accidents • Protection collective • Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP) • Protection individuelle Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430) Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable Caractéristiques des moyens de protection individuelle Les casques • Les composants d'un système de liaison : le harnais, la longe, les sangles, l'antichute, les connecteurs Choix d'un dispositif de protection individuelle Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle • Étude de risques • Interactions avec l'environnement • Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail Conséquences d'une chute Facteur de chute • Force de choc • Effet pendulaire • Tirant d'air • Organisation des moyens de secours Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur Vérification et contrôle des EPI • Règles d'entretien et de stockage</p> <p>PRATIQUE :</p> <p>Exercices pratiques Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais • Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant • Réglage du harnais • Mise en œuvre des systèmes de liaisons • Exercice de mise en suspension • Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux</p>
PRE-REQUIS	<p>Être âgé(e) de plus de 18 ans. Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette</p>

	<p>formation. Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.</p>
DUREE	<ul style="list-style-type: none"> • 7 heures (1 jour)
METHODE PEDAGOGIQUE	<p>Méthodes pédagogiques :</p> <p>> Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. > Cas pratiques et mises en situation.</p>
LIEU DE FORMATION ET NOMBRE DE STAGIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • CFPS – 44 Rue des Tailleurs de Pierre – 13300 Salon-de-Provence • De 1 à 12 stagiaires maximum
VERIFICATION DES ACQUIS	<p>L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur. - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.</p> <p>Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.</p>
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fin formation « Travail en Hauteur »
MOYENS ET MATERIELS NECESSAIRES A LA FORMATION	<p>Moyens techniques</p> <p>- PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. - Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais et accessoires et ligne de vie.</p> <p>Moyens humains</p> <p>- Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation des EPI antichute.</p>
REGLEMENTATION	<p>article R4323-104 du code du travail. article R4323-106 du code du travail.</p>



**-PREVENTION
-SURETE
-SECURITE
-SECOURISME
-SPORTIF**

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE SPECIFIQUE

PROGRAMME DE FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

REF : FOR-TH-01-2024-V1

ACCESSIBILITE	<ul style="list-style-type: none">• Centre accessible aux personnes en situation de handicap. Des aménagements sont possibles : Contactez- nous• Accessible en bus/Parking Privatif/Frigo/Micro-Onde• Les éventuels frais de déplacements, d'hébergement et de restauration du stagiaire ne sont pas compris.
TARIF	<ul style="list-style-type: none">• Nous contacter : cfpscontact@gmail.com